

AUX ANNONCEURS !

Notre journal existe depuis plus de 42 ans. Sa circulation au Canada et aux Etats-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le District de St-Hyacinthe.

Le "Courrier de St-Hyacinthe"

ST-HYACINTHE, 31 DÉCEMBRE 1895

1896

Mercredi, nous commençons une année nouvelle. Comme il est d'usage, qu'à cette occasion, on présente à ses amis, l'expression de ses bons sentiments, nous nous faisons un devoir, de prier nos chers lecteurs d'agréer nos meilleurs souhaits, non-seulement pour les 366 jours, qui vont suivre, mais encore pour une longue et heureuse suite d'autres années.

Comme il serait long et difficile de détailler pour tous et chacun de nos amis abonnés, les vœux que nous formons pour leur bonheur, nous nous bornerons à les comprendre tous dans la formule un peu banale, peut-être, de : *tout ce qui peut vous être utile et agréable*. Santé, fortune, bonheur, prospérité, tout cela est compris dans nos souhaits, et puis qu'il serait téméraire d'espérer, que la mort ne moissonnera pas parmi nos amis en 1896, à ceux que Dieu dans ses insondables décrets appellera à Lui, nous souhaitons, l'éternité bienheureuse après une vie remplie de bénédictions.

Notre destinée ici-bas est de souffrir et notre vie n'est qu'une longue suite d'épreuves et de misères. Ce semble donc une anière ironie de souhaiter le bonheur à nos amis.

Détrompez-vous ! Le bonheur absolu n'est pas de ce monde, mais celui-là est vraiment heureux, qui puise dans l'espérance en Dieu et ses divines promesses, la force et le courage de supporter philosophiquement les plus grandes afflictions.

C'est ce bonheur que nous souhaitons par dessus les autres à nos abonnés, passés, présents et futurs, leur promettant de faire tout ce que nos faibles moyens permettent pour y coopérer.

Donc, bonne et heureuse année à tous et sans adieu.

UNE QUESTION AU "TEMPS"

Notre confrère du *Temps*, d'Ottawa, prétend convaincre les canadiens catholiques, que la fameuse enquête proposée par son chef l'hon. W. Laurier, est la seule planche de salut pour la minorité manitobaine.

Notre confrère de *La Vérité*, est d'avis, que cette planche a bien plus l'air d'une meule destinée à couler à fond, le jugement ; obtenu en faveur de nos frères du Manitoba ; de la plus haute cour de justice de l'Empire. Et nous sommes beaucoup de son opinion.

Le confrère du *Temps* serait bien aimable s'il voulait nous expliquer, pourquoi cette planche ne sera pas une meule, ou comment cette meule le deviendra une planche.

En effet, la position, telle qu'elle est aujourd'hui, bien nettement tracée, est celle-ci :

Le chef de notre confrère d'Ottawa l'hon. W. Laurier, d'une part, veut faire de son enquête la planche du salut, des droits de la minorité manitobaine. Au moins il le dit. Nous n'en croyons rien, mais c'est égal, nous supposons pour un moment qu'il est sincère.

D'autre part, les persécuteurs manitobains, ALLIÉS ET AMIS DE M. LAURIER, les Greenway, Martin-le-Jaune et Sifton demandent à cors et à cris une enquête, persuadés qu'elle sera la meule qui entraînera vers l'âme les droits des catholiques et les fera disparaître de la face de la terre, à tout jamais.

Il n'y a pas à dire, Greenway ou Laurier se trompe. Ils ne peuvent avoir raison tous deux sur cette question.

N'est-il, dès lors, pas de la dernière évidence, que l'enquête en question, est une arme dangereuse terrible, un de ces détonnants dévasta-

teurs dont il est au moins prudent d'éviter l'usage ?

Nous attendrons avec impatience l'explication de notre confrère du *Temps* en le priant d'être clair et concis, s'il en est capable.

CALCUL RECIPROQUE

La Patrie, parlant du résultat des élections de Cardwell s'écrit : *Quelle veste pour le gouvernement !* mais la sincère feuille radicale se garde bien de dire que la veste, se transforme, pour les libéraux, en une formidable culotte dont coût : les \$200 du dépôt du candidat de M. Laurier.

Et *La Patrie* se livre ensuite à des calculs de haute fantaisie, pour prouver que 2047 citoyens électeurs de Cardwell, ont déclaré n'avoir aucune confiance dans le gouvernement Bowell.

Ces petits rapprochements de chiffres, ne manquent pas de piquant quand on les retourne contre leurs auteurs. Si dans Cardwell, 2047 électeurs ont voté contre les conservateurs, 2799 de ces mêmes électeurs ont fait savoir à M. Laurier, à *La Patrie* et à tous les libéraux, que moins que jamais ils ont chance de réussir à blaguer le public, dans Ontario. Que toutes les tournées oratoires, passées et futures sont insuffisantes à faire avaler leurs monstruosité politiques.

Avec des résultats comme ceux d'Ontario-Nord et de Cardwell, il se passera du temps avant que M. Laurier ait une majorité à la Chambre.

LE RESULTAT DANS MONTREAL-CENTRE

Nous sommes battus dans Montréal-Centre et battus par une majorité de 335 voix !

Est-il besoin de le dire, ce résultat est une surprise pour nous en même temps qu'une honte pour le corps électoral.

Il s'est trouvé dans Montréal, la première ville de notre pays, une majorité pour confier ses intérêts les plus sérieux à un individu répudié par les organes mêmes de son parti.

Il s'est trouvé une majorité, pour préférer un saltimbanque, comme le *People's Jimmy*, naguère ignominieusement chassé du cabinet Mercier, à un homme dont tout le monde reconnaît la haute respectabilité.

Enfin il s'est trouvé dans notre métropole du commerce, des arts, du progrès, une collection de 3395 électeurs qui ont déclaré à la face du pays, qu'ils ne se respectent pas, comme dit le *Witness*.

La veille encore l'organe libéral puriste disait : " Si M. McShane est élu on aura choisi un représentant INDIGNE, mais un bon chef et une bonne politique auront obtenu un appui. " Si au contraire Sir William Hingston est élu, Montréal Centre aura un représentant de premier ordre mais un mauvais gouvernement aura été approuvé."

Nous devons cependant constater l'énorme chiffre des abstentions. Sur 10112 électeurs inscrits, 6545 seulement ont usé de leur droit de vote. Il y a donc eu 3567 électeurs qui, par indifférence ou mécontentement, ont négligé de soutenir le candidat de leur choix.

C'est là un état de chose alarmant et des plus déplorables.

Une constatation non moins triste à faire, c'est que M. McShane doit son triomphe à ces canadiens-français auxquels, il y a quelques années, il refusait de reconnaître le droit d'avoir un maire de leur nationalité, au moment, où les conventions tacites, depuis longtemps en vigueur leur donnaient ce droit d'une manière indiscutable.

Intulte pour nous d'insister davantage, le mal est fait et nous souhaitons cordialement, que nos amis les Montréalais, n'aient pas lieu de se repentir trop cruellement de la bévue qu'ils viennent de commettre.

Les élèves de toutes nos maisons d'éducation ont pris galement leur envolée vers le toit paternel.

Que de gens heureux un congé du jour de l'an sait faire !

O, les rêves dorés et si riantes de la prime jeunesse, pourquoi l'âge a-t-il le tort de les faire disparaître !

En attendant, nos souhaits de bonheur à ceux qui savent encore rêver !

BRAVES CŒURS !

Nous lisons dans *L'Etoile* de Lowell :

"On nous apprend que le major C. Roussin, de la Garde Salaberry, a écrit au président Cleveland pour lui offrir les services d'un régiment de soldats canadiens, en cas de guerre avec l'Angleterre. M. Roussin travaille à l'organisation de son régiment. Le Dr Hénotte en sera le chirurgien et M. John Vincent le 1er lieutenant."

"*L'Etoile*, qui veut encourager le patriotisme, offre au plus brave la carabine de Ben que nous avons en notre possession."

"Ceux qui désirent s'enrôler, sont priés de passer au Casino d'ici au 1er janvier."

Braves cœurs ! Grands héros !

La garde, qui porte le nom d'un homme de cœur dont la mémoire est entourée d'une auréole de gloire, pour avoir repoussé la yankee envahisseur, la garde Salaberry, envahira le Canada ! Elle n'attend pas même qu'un ordre brutal la force à cette extrémité, elle sollicite l'honneur de courir sus à ses frères.

Et *L'Etoile*, un journal canadien-français, offre une récompense, une carabine d'honneur au monstre qui tuera le plus grand nombre de ses frères !

Qu'il est beau ! qu'il est sublime ce patriotisme là !

Puisqu'il vous plaît, Messieurs Roussin et compagnie, de vous couvrir de honte, d'enregistrer vos noms au rôle des traîtres à la Patrie, nous ne pouvons nous y opposer, mais nous avons deux demandes à vous faire.

1° N'associez pas le nom du héros de la défense du sol natal à votre turpitude, à votre infamie ! Donnez à votre régiment le nom Garde Bazaïne, ce sera un nom digne de lui, mais n'insultez pas à la mémoire de Salaberry en l'associant à l'invasion du Canada !

2° Faites nous le plaisir d'anglifier vos noms !

Nous avons bien souvent, ridiculisé, critiqué, attaqué nos frères, qui s'affublaient de traductions idiotes de leurs noms patronymiques. Votre conduite, en cette triste circonstance, nous fait presque regretter de ne vous avoir pas encouragés, à persister dans cette sotte manie, à vous *yankeifier* en apparence comme vous l'êtes de cœur.

HOSTILITE LIBERALE

L'Electeur termine comme suit un article très curieux à l'adresse de Mgr Langevin.

"Enfin, nonobstant toutes vos réflexions désagréables à l'adresse de M. Laurier, c'est lui qui pourtant rendra justice à vos ouailles, sans froissement, sans colère, avec l'appui de tout le parti libéral du Dominion."

On nous permettra sans doute, de douter des bonnes dispositions de M. Laurier dont la conduite sent fort la trahison.

Mais il y a quelque chose de réellement superbe dans les paroles de *L'Electeur*, c'est cette prétention que " tout le parti libéral du Dominion " rendra justice à la minorité catholique de Manitoba.

L'organe libéral voudra peut-être admettre que les libéraux de Manitoba ne semblent guère décidés à rendre justice à nos coreligionnaires. Et pourtant, ils sont puissants dans le parti libéral. M. Laurier est en relation continuelle avec eux. Chaque de leurs démarches pour enlever aux catholiques leurs droits scolaires ou pour refuser de leur rendre, a été précédée d'une entrevue avec M. Laurier.

L'Electeur admettra peut-être en core, qu'au premier rang du parti libéral sont Sir Richard Cartwright, M. Mulock, M. Charlton, M. Sutherland, qui dirigent le parti dans Ontario, l'honorable M. Davies, chef des libéraux de l'Île du Prince Édouard, l'honorable M. Fraser, chef des libéraux de la Nouvelle-Ecosse dans la politique fédérale, etc.

Or, tous ces gens-là sont hostiles aux écoles séparées et à l'intervention fédérale. Les uns sont d'un fanatisme avoué et les autres ont fait connaître publiquement leur intention de combattre les demandes des catholiques.

Mais si l'on veut une preuve plus récente de l'hostilité libérale, on n'a qu'à voir ce qui s'est passé dans Cardwell. Le candidat McCarthy a réuni 1,500 voix, dont 1,000 au moins étaient libérales, si l'on tient compte du nombre des électeurs depuis 1891.

Le *Herald*, de Montréal fait un

aveu dont *L'Electeur* pourrait prendre note :

"Sur sa politique scolaire, dit-il en parlant de l'élection, le gouvernement est donc défait par sept cents voix de majorité, qui dans les rapports, représentent les forces McCarthyistes et libérales dans le comté."

Le *Globe* est du même avis. Les libéraux, dit-il en substance, ont voté pour le candidat de M. McCarthy tout le moyen de régler la question scolaire leur a semblé le plus radical et le plus certain.

Comment, après tout cela, *L'Electeur* peut-il prétendre que tout le parti libéral aidera à rendre justice aux catholiques du Manitoba ! C'est d'une fausseté évidente et qui saute aux yeux.

—La Minerve.

LA LOI REPARATRICE

Le correspondant spécial de *L'Érénement*, à Ottawa, télégraphie ce qui suit à son journal :

"J'ai appris, ce matin, que le projet de loi réparatrice avait été mis, il y a quelques jours déjà, entre les mains des imprimeurs du gouvernement et qu'il sera prêt pour distribution, imprimé dans les deux langues, dès les premiers jours de la session. C'est, me dit-on, un document volumineux, formant environ 300 pages."

"Quelqu'un m'a affirmé que c'était le projet de loi rédigé par M. Ewart, l'avocat de la minorité catholique du Manitoba, et le même qui devait être soumis à la session dernière."

MM. LAURIER ET SIFTON

Le procureur-général Sifton est allé à Montréal la semaine dernière pour y rencontrer M. Laurier. Tous deux ont eu une longue conférence à l'hôtel Windsor.

Que peuvent bien signifier ces rapports entre le chef du parti libéral et celui qui est aujourd'hui l'âme dirigeante du gouvernement Greenway ?

N'est-ce pas là une nouvelle preuve de l'entente parfaite qui a toujours existé entre nos persécuteurs et leur grand chef, M. Laurier ?

La conduite actuelle de ces messieurs n'a rien qui puisse nous étonner. M. Sifton n'a-t-il pas été élu vice-président de la grande conférence libérale d'Ottawa, et n'a-t-il pas empêché qu'on y discutât la question scolaire ?

N'a-t-on pas vu plus tard, M. Laurier se promener à travers Manitoba, bras dessus, bras dessous, avec MM. Greenway, Sifton et Martin ?

Ces messieurs sont venus accompagner leur chef, oui leur grand chef politique, M. Laurier, jusque dans le comté de Provencher, paraissant ensemble sur la même estrade, à Emerson.

Mais la plus grande preuve de cette bonne entente est dans le fait que jamais, ni en parlement, ni en dehors, ni dans Manitoba, ni ailleurs, M. Laurier n'a blâmé le gouvernement Greenway d'avoir aboli nos écoles catholiques par la loi de 1890.

Ce sont là des faits indiscutables qui constituent la meilleure preuve que M. Laurier subissant l'influence de ses amis politiques, ne peut, ni ne veut nous rendre justice. — *Le Manitoba*.

LES LITS DE SOLDATS

A l'époque que nous traversons, où tous les Français sont soldats, les renseignements qui suivent nous paraissent particulièrement intéressants. Il s'agit du lit du soldat employé dans les armées européennes.

En Angleterre, les lits sont durs : le soldat couche sur un matelas très mince posé sur une toile tendue dans un cadre.

En Espagne, le soldat n'a qu'une paillasse. Il lui est attribué en outre un oreiller, deux draps, deux couvertures et une courte-pointe de couleur. Il reçoit quelquefois un couvre-pieds supplémentaire.

Le soldat allemand reçoit une paillasse et un traversin de crin.

En Autriche, on alloue au soldat une paillasse, un grossier traversin, une ou deux couvertures mais jamais de draps ni de matelas.

Jusqu'en ces derniers temps, les soldats russes couchaient sur des lits de camp ; on commence cependant à leur donner des lits ordinaires.

Le lit du soldat français comprend un châlit en bois ou en fer, une paillasse, un matelas en crin et laine (deux kilogrammes de crin pour huit kilogrammes de laine), un traversin des draps, une couverture en laine brune ou beige avec couvertures supplémentaires si la saison est rigoureuse.

Ceci dit, on peut donc affirmer que de même que le lit du paysan français, est le meilleur de tous les lits des campagnards d'Europe, de même celui du soldat français est de beaucoup le meilleur de tous les lits de soldats.

PAGES OUBLIÉES

La presse libérale jette prudemment un voile, sur la tristement célèbre période, pendant laquelle Sir Richard Cartwright présidait aux destinées financières de notre pays.

De loin en loin, elle lance une timide déclaration, elle hazarde une légère affirmation mais elle se garde bien de s'engager en plein dans le sujet.

Sur les hustings, les orateurs libéraux sont plus hardis. C'est, que la mémoire des masses est généralement courte, pour les infortunes passées, que le public ne sent bien que le mal qui le frappe actuellement, c'est encore que l'adversaire n'a pas toujours une bibliothèque de preuves sous la main et alors on y va d'un peu d'audace, pour affirmer les plus grandes erreurs, les plus incroyables faussetés.

C'est ainsi, que certains orateurs n'ont pas craint d'affirmer, au cours de la lutte électorale, qui vient de se terminer dans Montréal-Centre, que notre métropole commerciale n'était pas aujourd'hui dans une situation plus prospère qu'aux époques fameuses des fourneaux économiques, des distributions de soupe et de la misère noire et universelle.

En présence d'une pareille impudence dans le mensonge, il est bon de rappeler à la lumière, les pages aujourd'hui, un peu trop oubliées de l'histoire économique de cette néfaste période.

Voici le sombre tableau de la situation de Montréal, tracé à la Chambre des Communes le 16 Février 1876, par M. Thomas Workman député libéral pour la circonscription de Montréal-Ouest, tel qu'il est consigné au rapport officiel du Parlement.

"J'arrive des comptoirs, des maisons de banque, des magasins et des manufactures, je puis donc dire, en toute connaissance de cause, à cette Chambre combien est grande la dépression dans ces trois branches importantes de l'activité dans la Puissance."

"Depuis dix-huit mois les valeurs ont graduellement baissé, le commerce a sensiblement diminué, jusqu'à ce qu'enfin nous soyons arrivés à une condition telle, que, dans les quarante années de ma carrière commerciale, jamais je n'en ai vu pareille. Je sais que les industries du pays, sont aujourd'hui accablées, que la crise a progressivement gagné en intensité, jusqu'à ce que finalement aujourd'hui, dans la ville d'où je viens et dans ses environs, la moitié des manufactures sont fermées et l'autre moitié ne travaille que la moitié ou les deux tiers du temps."

"Une masse d'ouvriers ont été renvoyés et sont sans emploi aujourd'hui et ceux qui ont du travail ne gagnent que 75 ou 80 pour cent de leurs salaires antérieurs."

"De là une énorme misère, une grande détresse, à Montréal et ses environs."

C'est pour le retour d'un pareil état de choses que les électeurs de Montréal-Centre ont voté Vendredi. Peuple Souverain ! Voilà bien de tels coups !

Robes de Carroles

En chèvres, grises, noires et brunes. Le plus grand choix de St-Hyacinthe, depuis \$6.00 en montant.

Venez voir et vous achèterez chez : RAYMOND & FRÈRE, ST-HYACINTHE.

Un bienfaiteur de la femme

Lorsqu'une femme souffre jour et nuit ; lorsque la vie lui est devenue insupportable et qu'elle demande la mort comme un ange de miséricorde, quel autre nom que celui de Bienfaiteur pouvons nous donner à celui qui lui procure un remède qui la guérit et lui fait de nouveau aimer la vie ? C'est pourtant ce que fait tous les jours le merveilleux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Female Plasters" du Dr Larivière. C'est le seul remède qui guérit le "Beau Mal" et toutes les maladies de la matrice ; c'est le seul remède préparé par un médecin d'expérience et c'est le seul remède employé dans les hôpitaux et les communautés religieuses.

M. J. E. Livernois, pharmacien en gros, de Québec, nous écrit : "Sept. 20, 1895. Nous avons expédié une douzaine de Régulateur à un médecin et les communautés semblent tenir votre remède en haute estime." N.B. — Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la santé de la Femme et les Female Plasters chez votre pharmacien, écrivez au propriétaire Mr. LARIVIERE, Mainville, R. 1.

LES ATELIERS DU "COURRIER"

Le matériel de typographie ayant été complètement renouvelé, nous pouvons exécuter tous les ouvrages qu'on voudra bien nous confier, et aux prix les plus modérés.

E. H. RICHER

ERENNES !! ETRENNES !!!

Si vous voulez acheter de jolis cadeaux pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, vous ne pouvez mieux faire que d'aller visiter la librairie de E. H. Richer, où vous trouverez, cette année, une grande variété d'articles, capables de satisfaire tous les goûts et qui sont, en même temps, à la portée de toutes les bourses. Chaque branche offre actuellement un choix des plus complets, depuis les articles japonais en métal et porcelaine, jusqu'aux objets de 25 cts pour petits cadeaux à faire aux enfants.

Vous y trouverez un choix considérable de boîtes à ouvrage, à bijoux et de toilettes, d'Albums, de petits bronzes de Paris, de poteries artistiques du Japon, de porte-monnaies de Vienne, et de verreries de Bohême.

Venez sans tarder, admirer notre étalage, vous serez assurés de pouvoir faire votre choix.

E. H. RICHER.

DEMANDE

On demande un associé avec capitaux pour l'exploitation du monopole de l'huile Polylique.

ALEXANDRE

Spécialiste de Paris

1694 Notre-Dame,

Montréal.

COMMIS DEMANDE

ON DEMANDE immédiatement, pour un magasin général, un commis ayant une ou deux années d'expérience. S'adresser à J. B. V. Lemay, à St-Jude, 75-100.

ON DEMANDE DES HOMMES DE CONFIANCE pour vendre nos SEMENCES PERFECTIONNÉES. Article rémunérateur pouvant être ajouté à d'autres. GROS SALAIRES. On COMMISSION, PAYÉS HEBDO. MAINTIEN. L'ouvrage, donné gratuitement, se porte dans la poche. L'expérience n'est pas requise. LES TRAVAILLEURS SONT ASSURÉS D'UN SALAIRE ÉLEVÉ. Écrivez sans retard et adressez nous un territoire exclusif de vente en vous adressant à la

FARMERS SEED Co.,

(INCORPORATED)

RocheSter, N. Y.

A 25-2-78

FROMAGERIES A VENDRE

M. DESIRE CHAPUT, dans le moment, deux belles et bonnes fromageries à vendre, situées dans de bons arrosissements ; une à St-Théodore d'Acton et l'autre dans le Village de l'Égypte de Milton. Ceux qui veulent acheter soient certains de faire un bon marché en venant le voir.

Pour plus amples informations, veuillez vous adresser à :

DESIRE CHAPUT, Egypte, P. Q.

24-3-95-a. c

Pour Enfants Délicats, Invalides et Vieillards, le

VIN NUTRITIF

DE JACKSON

Ce vin agréable au goût et extrêmement nutritif, préparé à l'huile d'olive de mouture est facilement absorbé et digéré par les personnes les plus débiles. Pour les maladies qui épuisent le système, le catarrhe d'estomac, la diarrhée infantile, le rhume, le catarrhe, les affections bronchiques, et la perte des forces musculaires, il est très nutritif pour les adultes et les enfants. Après avoir pris quelques bouteilles de ce vin, on contracte un appétit très marqué d'ambrosie. Ce vin représente une quantité d'ambrosie de la force de mouture. En vente chez tous les pharmaciens.

A vendre chez FAGNUELLO FRERES, St-Hyacinthe.

Dr Henri St-Germain

MEDICIN CHIRURGIEN

Ayant suivi sous le Dr CHRISTIAN ZARCO, de Montréal, des cours spéciaux sur les maladies des Ventr, du Nez, de la Gorge et des Oreilles, je donnerai une attention toute particulière aux affections de ces organes.

76

DR. C. LAVIOLETTE

Ancien élève des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne. Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, médecin du dispensaire des sourds et muettes.

SPECIALITÉ : Maladies du nez, de la gorge, des oreilles et des pommies.

Heures de consultations : 9 à 11, -1 à 3, -7 à 8.

Telephone Bell 6853.

42 RUE ST-DENIS. - MONTREAL.

L. TRUDEAU

DENTISTE

Rue Mondor, - - - Saint-Hyacinthe

Porte voisine de M. Chs. Ledoux.

CHS. E. GAGNON, LL. B.

—AVOCAT—

Rue St-Denis - - - Saint-Hyacinthe.

LUSSIER & GENDRON

AVOCATS

Rue St-Denis - - - St-Hyacinthe

Anc. bureau Tellier, Lussier & Gendron.

LS. LUSSIER. L. A. GENDRON. LL. B.

TACHE & DESAUTELS

—NOTAIRES—

Notaires de la Banque Jacques-Cartier

PRATS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES

39 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE

N. B. — M. Desautels continuera toutes les affaires du bureau de M. Tache en l'absence de ce dernier.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Semi-Quotidien

BUREAUX ET ATELIERS :
No. 213 rue Cascades

ABONNEMENTS

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE : Canada et Etats-Unis, un an \$3.00; six mois \$1.50.
EDITION HEBDOMADAIRE (8 grandes pages) : Canada et Etats-Unis, un an \$1.00; six mois 50 centimes.

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commencé se paie en entier.

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins la ligne.
Insertions subséquentes..... 5 " "
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centins la ligne.
Tous avis spéciaux..... 10 centins la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré.

DISCOURS DE M. McDONALD

(Suite et fin)

Sous le gouvernement Mercier on voit aussi des sommes élevées pour encouragement à l'agriculture. Une grande partie de ces sommes étaient employées pour encourager les courses de chevaux, des commissions agricoles inutiles et accorder des subventions pour constructions de fromageries à toute la famille des Bernatchez de père en fils. Aujourd'hui les argentés votés pour les fins agricoles ne sont pas détournés de leur destination et sont employés de manière à en faire bénéficier directement la classe agricole.

L'honorable député en veut aux cercles agricoles : il dit qu'ils n'ont aucun résultat pratique et que l'enthousiasme qu'ils ont créé diminue. Je comprend que ces institutions agricoles ne soient pas du tout du goût de nos adversaires qui s'aperçoivent que, dans leur courte existence, elles ont déjà fait faire un progrès énorme à l'agriculture. Ils auront mauvaise grâce à l'avenir à faire croire à la classe agricole que l'agriculture est une carrière peu enviable et peu payante. Au moyen de ces cercles agricoles, des conférences qui sont données par nos dévoués missionnaires agricoles, et par les conférenciers du gouvernement les grands comices agricoles présidés par nos Seigneurs les Evêques, tenues à différents endroits de la province, on a fait faire plus de progrès à l'agriculture depuis trois ans qu'elle n'en avait fait dans les vingt dernières années. Le journal d'Agriculture qui est distribué gratuitement à tous les membres des associations agricoles est un véritable traité d'agriculture des plus précieux pour les cultivateurs qui veulent se tenir au courant des méthodes de culture améliorées; il me fait plaisir de vous dire que ce journal qui était il y a quelques années, seulement par 5,000 cultivateurs, est, cette année, lu par près de 50,000. La classe agricole apprécie à tel point ce journal qu'elle en demande la publication deux fois par mois. J'espère que le gouvernement se rendra à son désir si possible.

Le gouvernement a bien voulu se rendre à la suggestion de la société d'industrie laitière en construisant une école de haterie qui a coûté près de \$15,000, car il a compris l'importance qu'il y avait, pour le progrès de cette industrie importante, à former des fabricants de première classe, tant pour le beurre que pour le fromage. Cette école qui est aujourd'hui une des mieux installées d'Amérique a été fréquentée en 1892 par 214 élèves; en 1893 par 268; et en 1894 par 312; cette année le nombre dépassera 300. L'organisation des syndicats de fromageries a attiré l'attention du gouvernement et de 10 syndicats que nous avions il y a trois ans, le nombre en a été porté à 40 l'an dernier, et l'uniformité dans la fabrication du fromage s'accroît de plus en plus. Le système de syndicat a donné un résultat si marquant qu'il a attiré l'attention de nos amis d'Ontario, et je vois dans le 'Farmers Advocate' de Toronto du 15 Nov. un long article par lequel il recommande l'organisation dans Ontario d'une pareille institution pour obtenir l'uniformité des produits.

L'honorable député de Montmagny dit qu'il n'y a pas eu de progrès marqués en agriculture ces dernières années. Je diffère d'opinion avec lui. Voici les chiffres que je mentionne à l'appui : en 1890, nous avions 111 beurres dans la province qui ont produit pour \$555,932 de beurre et en 1894, nous en avions 256, qui ont produit pour \$1,540,834 de beurre. Nous avions en 1890, 617 fromageries qui ont produit pour \$2,363,595, de fromage tandis qu'en 94 nous avions 1199 fromageries qui ont produit \$5,578,069. Donc dans l'espace de quatre ans, le nombre de nos beurrieres a augmenté de 145; celui de nos fromageries de 581 et le produit du beurre et du fromage qui était en 1890 de \$2,918,527, s'est élevé en quatre années à \$7,058,903 soit une augmentation de \$4,140,376. Ce qui veut dire augmentation dans les troupeaux de vaches, meilleure culture, un progrès général des plus encourageants pour la classe agricole. Après cela ces Messieurs de l'autre côté de la chambre prétendront que la politique agricole suivie par notre gouvernement n'a pas eu de résultats pratiques.

L'honorable député de Montmagny pense que c'est une grande faute politique que le gouvernement a commise en accordant une prime pour la fabrication du beurre en hiver parce

que, dit-il, il faut que les vaches se reposent en hiver. Mon honorable ami, qui est marin d'eau douce, ne dit-on, croit que les vaches sont comme ceux de son métier obligés de prendre un repos durant la rude saison, ceci nous prouve qu'il s'entend mieux en cabotage qu'en agriculture; du reste, pour les vaches, le chômage n'est pas forcé comme pour le cabotage, rien n'empêche d'avoir sur la même ferme des vaches qui donnent du lait l'hiver et d'autres qui en donnent l'été.

En accordant cette prime le gouvernement a voulu démontrer à nos cultivateurs, que la fabrication du beurre en hiver était payante, et les inviter à s'y livrer. Le gouvernement n'a pas hésité à leur donner un encouragement sous forme de bonus; les résultats obtenus ont prouvé encore une fois que le gouvernement est entré dans une bonne voie. La fabrication du beurre en hiver est chose établie et les cultivateurs en comprennent tellement l'importance qu'ils ont renoncé volontiers à cette prime en faveur de celle d'exportation que l'hon. député blâme avec tant d'énergie. Je vais citer à cette Chambre l'opinion d'un journal américain qui vaut bien celle de l'honorable député. Voici ce que l'Américain Dairyman de New-York dit au sujet de notre prime d'exportation. "L'exportation du beurre canadien encouragé par le gouvernement est dans la voie du progrès. Le bonus donné par le gouvernement du Canada pour l'exportation du beurre d'excellente qualité, a familiarisé le marché européen avec cet article supérieur. Ceci a eu pour effet de faire apprécier le beurre canadien sur le marché étranger et de nécessiter la production du beurre canadien pendant l'hiver. Quant au fromage, il a une réputation bien établie sur le marché anglais. Le Canada soigne les intérêts de son industrie laitière de façon à en augmenter les bénéfices, tant au point de vue industriel qu'au point de vue commercial."

L'honorable député dans son ardeur à blâmer tout ce que fait le gouvernement, s'oublie et condamne même les actes de ses amis quand ils étaient au pouvoir; témoin le haras national qu'il dénonce, il ne s'aperçoit pas que c'est un père qui renie son enfant, l'honorable député est le père du haras national, c'est lui et ses amis qui ont mis cette dépense de \$30,000 à la charge de la province, et personne n'a oublié non plus l'excursion de Québec à Montréal en train spécial pour l'inauguration de ce haras. Si ce projet n'a pas réussi ou si c'est une faute d'avoir établi les haras nationaux, ces messieurs devraient être les derniers à en parler.

L'honorable député se plaint que l'enseignement agricole est négligé dans nos écoles élémentaires. Elle devait l'être dans son jeune temps si on juge par les connaissances agricoles qu'il déploie devant cette Chambre. Si les choses en étaient encore là, les plaintes seraient justifiées. Si l'honorable député avait lu le rapport du Surintendant de l'Instruction publique, il y aurait vu que l'honorable Monsieur de LaBruère, qui dirige avec tant de distinction ce département et qui connaît les lacunes qui existaient dans nos écoles primaires, au point de vue de l'enseignement agricole chez les jeunes élèves, était à faire préparer un petit traité d'Instruction agricole dont l'enseignement sera rendu obligatoire dans les écoles, ce qui familiarisera nos fils de cultivateurs avec les sciences agricoles et sera de nature à leur faire aimer le métier de leur père.—J'espère que le Conseil de l'Instruction publique et le gouvernement seconderont les efforts de l'honorable Surintendant dans ce sens.

Mon honorable collègue de Montmagny demande par sa motion d'ouvrir de nouveaux débouchés pour la classe agricole. Il nous demande d'enlever les barrières qui nous séparent du marché américain. D'abord, il en existait une barrière ici du temps de ces messieurs et les électeurs l'ont fait sauter en 1892, quand à celle qui existe entre nous et les américains, il doit savoir qu'il n'est pas en notre pouvoir de la faire disparaître; qu'elle est mise là par le gouvernement américain, et d'ailleurs qu'irions-nous faire sur le marché américain avec nos produits, chez ce peuple de consommateurs de 60 millions, comme il dit? Mais il oublie de nous dire que ce sont aussi 60 millions de producteurs. L'honorable député voudrait que nos cultivateurs aient ce marché libre pour aller vendre nos produits. Je tiens ici un journal américain le 'New-England Homestead' du mois de novembre où sont publiés les prix des différents produits agricoles sur les divers marchés américains. Est-ce de l'avoine que l'honorable député a à vendre? Elle vaut à St-Louis 17c. à Chicago 18c. à New-York 23c. et à Boston 25c. Est-ce du blé d'Inde? Il vaut à Chicago 30c. à St-Louis 26c. à New-York 37c. à Boston 39c. Est-ce des patates? Elles valent à Chicago 19c. à 20c. à Boston 35c. et à New-York 33c. Est-ce du lard que l'honorable député veut vendre? Il obtient sur le marché américain 3 1/2 à 4c. Quant au beurre et au fromage, il vaut sur le marché américain le même prix qu'ici. Et pour obtenir ces prix il faudrait vendre nos produits sur ces marchés et les frais de transport diminueraient encore ces prix. Il est donc évident, d'après ces chiffres que l'honorable député ne s'est pas rendu

compte de l'état du marché américain quand il a demandé que l'on ouvre ces marchés.

Dans quel état serait notre classe agricole si le gouvernement central n'avait pas établi une barrière pour empêcher les américains de venir inonder notre marché avec leurs produits et faire une concurrence ruineuse à nos cultivateurs. D'après les chiffres que j'ai cités, les prix que nous obtenons sur notre propre marché pour nos produits agricoles sont beaucoup plus élevés et ce serait la ruine de nos cultivateurs si la politique de ces messieurs était mise en opération.

Nos adversaires au lieu de critiquer, et chercher à enrayer les efforts du gouvernement pour améliorer notre culture auraient dû se joindre à nous et la classe agricole leur en aurait été reconnaissante. Ils ont fait le contraire. Tant pis pour eux. Quand le temps sera venu de soumettre notre politique au peuple nous espérons et nous sommes convaincus, que la classe agricole de notre province est généreuse et si intelligente saura reconnaître les efforts constants de ceux qui travaillent à améliorer son sort, et à retenir parmi nous nos compatriotes en leur enseignant à cultiver d'une manière plus payante et en leur ouvrant des marchés pour leurs produits.

L'hon. ministre de l'agriculture qui, malgré son indépendance de fortune, consacre tout son temps au progrès de l'agriculture mérite l'estime et la reconnaissance de la classe agricole. Je puis l'assurer que la confiance de nos braves cultivateurs lui est acquise et que chaque fois que dans cette Chambre nos adversaires se permettent de jeter du ridicule sur son œuvre et ses patriotiques efforts, il trouvera dans ses amis, de ce côté-ci, de véritables représentants de la classe agricole prêts à défendre sa politique qui est celle du grand parti conservateur. (Applaudissements.)

ALSACE-LORRAINE

La germanisation de l'Alsace-Lorraine a fait récemment l'objet de graves discussions dans la presse allemande.

La Gazette de Cologne tranche aujourd'hui la question dans une correspondance d'Alsace destinée à démontrer l'impossibilité de renoncer aux pouvoirs exceptionnels dont est armé le statthalter.

On sait que le groupe des députés alsaciens-lorrains a déposé au reichstag une proposition tendant à supprimer la dictature et à introduire le suffrage universel pour la délégation d'Alsace-Lorraine. La Gazette de Cologne fait remarquer que pour adopter une administration normale dans les deux provinces, le gouvernement devrait se trouver en présence d'une situation normale.

Les résultats des dernières élections, sont une preuve évidente des minces progrès accomplis par la germanisation.

En 1893, 113,521 électeurs, soit 48,8 p. c. ont émis des votes hostiles à l'Allemagne; 46,011 suffrages ou 19,8 p. c. avaient un caractère socialiste ou nettement protestataire; par contre, 73,605 ou 31,4 p. c. à peine, se sont prononcés pour des candidats sympathiques à l'Allemagne.

En présence de ces résultats, il faut se prononcer contre la suppression du régime d'exception, et on ne peut remplacer le mode d'élection à deux et trois degrés du parlement local d'Alsace-Lorraine par le suffrage universel. Il suffit de se rappeler le succès de la politique protestataire de M. Priess; qui a pu former rapidement un parti anti-allemand; pour se convaincre que le suffrage universel amènerait à la délégation une grosse majorité hostile à l'Allemagne, et de nature à compromettre l'œuvre entreprise par le gouvernement dans le pays.

Cet aveu de la Gazette de Cologne est la meilleure réponse à ceux qui s'efforcent de présenter l'Alsace-Lorraine comme ralliée au nouvel état de choses.

Bientôt les esprits des dames seront agités par la question des costumes nouveaux. Rien ne surpasse la Cravenette comme qualité. La grande variété de ses nuances en fait une étoffe sans égales, pour robes, manteaux ou peignoirs d'après les besoins. Elle est imperméable et impénétrable à la poussière, bien qu'aussi poreuse que toute autre étoffe, ce qui lui donne un avantage sur les étoffes caoutchoutées.

La cravenette en bleu marin, myrthe, brun, gris, castor et noir, est l'idéal des étoffes pour robes de printemps et d'été. Elle est économique à porter quoique d'un aspect distingué.

CABINET MEDICAL

1694 rue Notre-Dame, Montréal.

Traitement et guérison par L'HUILE POLYNICE des maladies suivantes :

Rhumatisme, inflammation de poulmon, dyspepsie, asthme, maladies nerveuses, du foie et des reins, tuberculose à son début, etc., etc. Voir les certificats publics. Les personnes malades peuvent se faire traiter

ALEXANDRE

Spécialiste de Paris,
1694 Notre Dame,
Montréal.

LA FETE DES INNOCENTS AU MOYEN-AGE

La veille, immédiatement après l'office de saint Jean évangeliste, deux enfants, revêtus d'aubes et de tuniques, la tête couverte de l'amiet et tenant en leur main chacun un éierge ardent, se dirigeaient du vestiaire au chœur. Venaient ensuite les autres enfants attachés à l'église, pareillement en aubes et en chapes, et aussi le clergé à la main; puis enfin celui d'entre eux qui avait été désigné pour porter ce jour-là le titre d'évêque et en recevoir les honneurs. Il marchait solennellement, paré des vêtements pontificaux, la mitre en tête et à la main la crosse ou bâton pastoral. Le cortège enfantin se dirigeait ainsi à travers le chœur vers l'autel des Saints-Innocents; pendant la marche le chœur chantait des répons adaptés à la circonstance. A l'autel des Saints-Innocents se faisait une station solennelle présidée par l'enfant évêque, auquel la rubrique donnait le titre de Dominus episcopus.

A la fin de la station, le peuple était invité à s'humilier et à se recueillir pour recevoir la bénédiction du jeune prélat :

Il donnait à haute voix et avec toutes les solennités d'usage : Dominus omnipotens benedictus vos, etc.

Le jour de la fête, les enfants étaient environnés des mêmes distinctions. A l'exception de la messe, qui était célébrée en leur présence par un chanoine, ils remplissaient en grande pompe toutes les fonctions du chœur. Cet office, d'après les rubriques générales, devait être simplement du rite double; mais les enfants avaient droit d'ordonner qu'il fût triple, et leurs prescriptions étaient observées.

Le seigneur évêque commençait l'invitoire; il chantait la neuvième leçon, la plus solennelle de Matines. Il retournait ensuite au vestiaire pour y reprendre les ornements pontificaux, en revenant processionnellement comme la veille, précédé du même cortège, et entonnait lui-même le Te Deum.

Laudes et Prime se chantaient pareillement sous la présidence de l'enfant évêque. A la messe, il appartenait aux enfants de diriger le chœur; eux seuls portaient les chapes et exécutaient les cérémonies diverses. L'évêque (toujours l'enfant) commençait la prose, l'offertoire, etc., et ceux des enfants auxquels aucune fonction spéciale n'avait été assignée occupaient les premières places dans le chœur.

Aux vêpres, mêmes honneurs au seigneur évêque, mais hélas ! bientôt arrivait le terme de sa gloire; au Magnificat, pendant que le chœur chantait ces paroles : Deposuit potentis de sede, le bâton pastoral lui était ôté des mains et était mis en réserve pour celui qui devait être élu l'année suivante.

Le Chapitre alors rentrait dans tous ses droits et le semainier terminait l'office.

On ne peut nier que cette fête ne fût belle et touchante. Plus d'un cœur maternel devait battre vivement à la vue du jeune et innocent cortège. Quelle joie surtout pour la mère du Dominus episcopus ! C'était aussi une pensée toute chrétienne que d'honorer de la sorte, au milieu du peuple fidèle, l'enfance que l'Evangile propose pour modèle à tous, et dont le Sauveur a dit : Sinite parvulos venire ad me.

JOURNALISME

La Revue Canadienne nous arrive tout de neuf habillée. Malgré une réduction considérable dans le prix de l'abonnement, le numéro de janvier offre un notable progrès sur ses devanciers.

La Brevette des Anges, cet admirable tableau qui a fait la renommée de son auteur, H. Lauenstein, ouvre dignement le volume de la 32ème année de la revue.

M. Wm Chapman et l'hon. Juge Routhier ont exercé leur verve poétique sur ce tableau. De belles gravures : un fragment de la Vision de Bodenhausen et la Vierge au silence d'Annibal Carrache ornent ces poésies canadiennes. L'honorable Juge L. A. Prudhomme nous donne trois intéressantes légendes du Nord-Ouest.

M. Alp. Leclaire raconte une charmante légende suisse, illustrée de trois délicieuses gravures d'après T. E. Rosenthal.

L'Esprit d'autrefois de M. Ernest Gagnon est une anecdote de la vie parlementaire de deux de nos regrettables compatriotes MM. Chauveau et Taché, sous le régime de l'Union.

Voix d'outre-tombe est une sombre et lugubre histoire arrivée il y a peu d'années.

M. A. Leglanceur commence sous le titre de Les sciences, les arts et les hommes une série d'articles qui promettent d'être fort intéressants.

Les locataires du petit château, par Marie Poitevin est une charmante nouvelle qui met en scène deux édilitaires, qui croient avoir bien pris leurs mesures pour n'être jamais troublés dans leur vie de vieux garçons.

Enfin l'hon. Sénateur Bernier commence une magistrale étude sur Les témoignages de l'histoire en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles.

Nous ne saurions assez recommander à nos lecteurs ce numéro de la Revue Canadienne qui se vend au prix modique de 15 cts.

Au Public de St-Hyacinthe

GAZ ET ELECTRICITE

LA COMPAGNIE DU GAZ DE ST-HYACINTHE informe le public de cette ville, que le gaz d'éclairage, vendu jusqu'à présent à \$2.50 le mille pieds, sera réduit à \$1.50, à dater du 1er janvier prochain 1896.

Le gaz servant de chauffage, sera réduit de \$1.50 à \$1.00 le mille pieds, à compter de la même date.

Quant à l'électricité, la Compagnie est en mesure de disposer, pour les fins d'éclairage de 2,000 lampes incandescentes de 16 chandelles (et non de 10 ou de 12), au même prix que ces dernières peuvent être offertes par toute autre Compagnie.

Il est bon de remarquer que la différence entre une lampe de 16 chandelles, comparée à celle de 10 ou 12 chandelles, donne au consommateur un avantage de 25 à 40 p. 100.

LOUIS BROUSSEAU,

D. R. G. R.

122—un.

AUX IMPRIMEURS

A VENDRE

Une presse "Gorlon" 9 1/2 x 14 1/2 pouce, en bon état; aussi une petite presse 8 x 5 pouce, et un couteau à papier.

Ces trois articles seront vendus à très bon marché, séparément ou en bloc, au gré des acheteurs. S'adresser au bureau du COURRIER.

Nouvelle Boutique

H. N. BERNIER

PLOMBIER

Et Poseur d'Appareils de Chauffage, d'Eclairage et de Bains.

Cabinets d'aisance, Eviers, (Sinks) etc., d'après les systèmes les plus perfectionnés.

Toujours en mains :

TUYAUX DE GRES

Agres de fromagerie,

De Puits Artesiens, Tuyaux, Pompes, Valves

DE TOUTES SORTES.

RUE ST-ANTOINE - - - Place du Marché

UNE REVOLUTION

Le principal journal hebdomadaire de la métropole réduit son prix de moitié

Les éditeurs de la *Montreal Gazette* sont entrés dans une nouvelle phase dans la publication de journaux hebdomadaires, en réduisant le prix de l'édition hebdomadaire de la *Gazette* de 50 cents par semaine.

La *Gazette Hebdomadaire* est un grand journal de huit pages, bien imprimé, bien écrit et en outre des nouvelles qu'elle contient, on y trouve des faits spéciaux qui en font un superbe journal de famille.

Aux dames il donne une page spécialement illustrée, qui a trait aux changements dans les modes et autres matières intéressantes pour le beau sexe. Il y a aussi un département littéraire pour lequel les éditeurs se sont assurés les services de quelques-uns des meilleurs écrivains de langue anglaise. Le nouveau roman qui doit paraître prochainement, est dû à la plume de Sir Walter Besant, président du *British Authors' Society*, et l'auteur de plusieurs romans remarquables.

Les marchés, spécialement ceux du produit de la haterie, sont publiés au complet dans l'édition hebdomadaire de la *Gazette*.

Elle donne toutes les nouvelles de la semaine, et par ce fait, ses lecteurs sont tenus au courant de tous les événements d'une importance quelconque.

Quant à souscrire à un bon journal de famille anglais, on ne peut faire mieux que d'envoyer 50 cents à *Gazette Printing Company*, Montréal, pour un journal hebdomadaire supérieur.

En. Nous recevons des abonnements dans les bureaux du "Courrier." 75a



UNE MONTRE EN OR SOLIDE POUR \$7.50.

Voulez-vous une occasion de bon Marché? Désirez-vous acheter la meilleure montre qui ait encore été offerte à ce prix. Ne craignez pas de dire oui? Envoyez-nous cette carte avec votre nom et votre adresse, spécifiant si c'est une

MONTRE POUR DAME OU UNE MONTRE DECOUVERTE POUR HOMME

que vous désirez et nous vous enverrons la plus belle montre qui ait jamais été offerte à ce bas prix. LA MONTRE EST EN OR DE 14 KARATS ET A UN JOLI MOUVEMENT AMERICAIN EN NICKEL et est garantie pour 15 ans. La montre est très régulière et tient parfaitement le temps. Elle a toute l'apparence d'une montre de \$50. Vous pouvez l'examiner au bureau de l'Express, si elle est telle qu'on vous la décrit et si vous trouvez que c'est réellement un bon marché, payez \$7.50 à l'agent de l'Express [prix du gros et les frais d'expédition].

Si vous ne l'aimez pas, ne la prenez pas. Nous croyons aux bons résultats des ventes considérables et rapides et aux profits modiques réalisés sur chacune de ces ventes. Nous ne vendons que des montres, pas de rebut.

ADRESSE : The Universal Watch and Jewelry Manufacturing Co.,

Dept. 233. 508 SCHILLER THEATRE,

CHICAGO.



MOISE RAYMOND

CHAPELIER ET MANCHONNIER

169 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

Spécialité des Pelletteries!

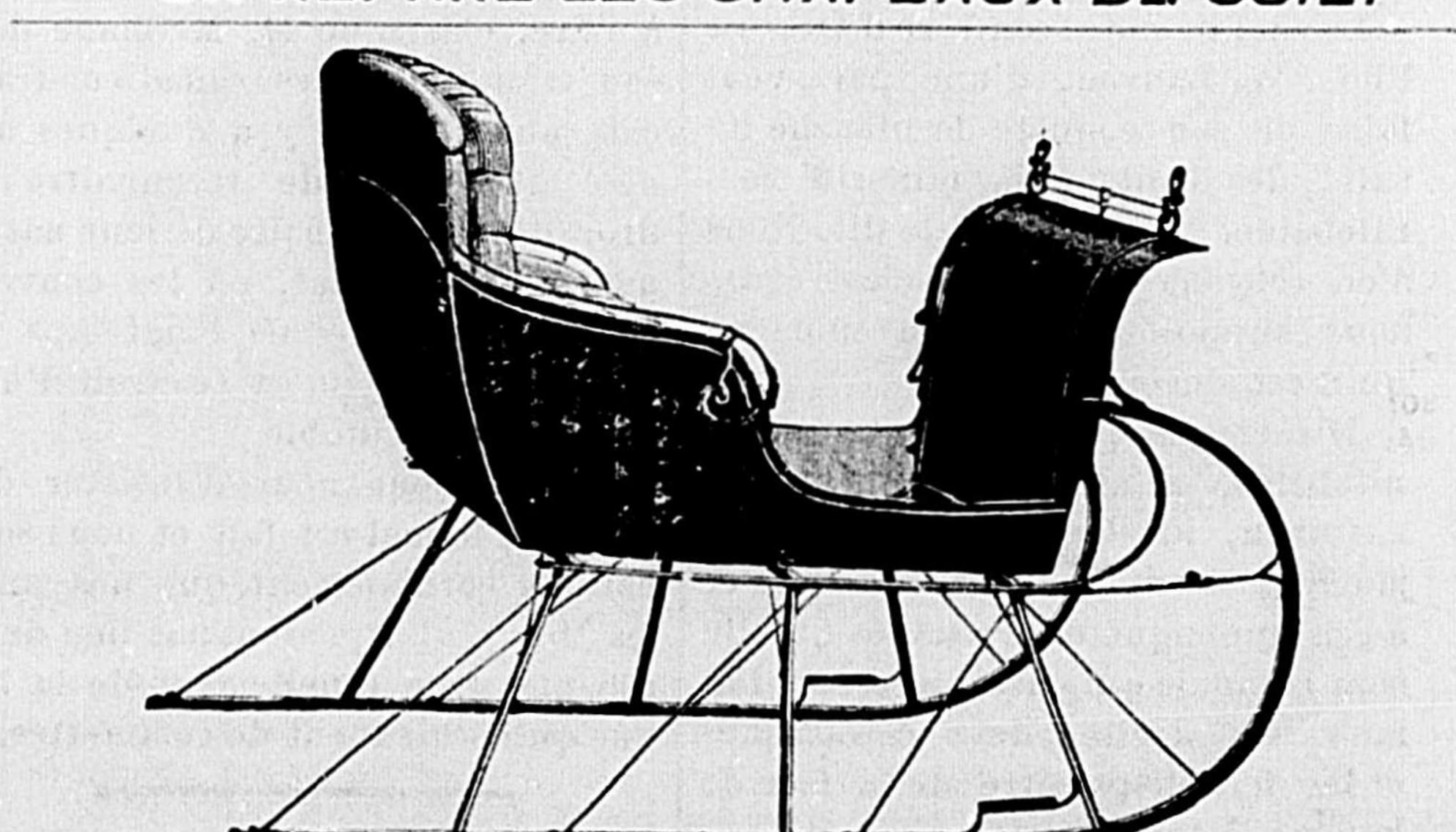
Manteaux, Casques, Manchons et tous les articles en pelletteries faits sur commande. Réparations des pelletteries et préparations spéciales pour éloigner et détruire les mites.

MERCERIES : Choix et assortiment complet dans les dernières nouveautés et les meilleurs goûts.

M. Raymond a 20 ans d'expérience dans ces articles. Il a travaillé dans les maisons les plus importantes de Montréal.

N. B.—Les personnes qui ont à faire réparer des fourrures, devront les confier le plus tôt possible à M. Raymond, afin de les avoir de bonne heure à l'automne.

ON REPAIRE LES CHAPEAUX DE SOIE.



Si vous avez besoin d'un Sleigh, venez nous voir avant d'acheter ailleurs.

Toujours en mains : SLEIGHS DE FAMILLE, SLEIGHS DE COURSE, SLEIGHS EXPRESS, CRACHOIRS, CARIOLES, BERLOTS, etc., etc., chez

LATIMER & PERREAU ST-HYACINTHE.

NOUVELLES PRIMES

Nous venons de recevoir plusieurs centaines de nouvelles primes sur sujets très-variés et on ne peut mieux choisir.

Que nos lecteurs prennent note de la chose et s'empresent de gagner une de ces charmantes gravures, — 13 x 17 pouces.

Ils rendront aussi service à leurs voisins, parents et amis, en leur faisant connaître notre journal et ses primes.

Toute personne payant une année d'abonnement à l'avance recevra une de ces primes par le retour de la malle.

NOTES LOCALES

Notre numéro de jeudi

Nos bureaux et ateliers étant fermés, Mercredi 1er Janvier, notre numéro de jeudi ne paraîtra pas cette semaine. Notre prochain numéro paraîtra donc Samedi 4 Janvier.

La Cour Supérieure

L'honorable M. le juge Tellier a rendu hier matin jugement dans les deux seules causes qu'il eût encore en délibéré.

Mieux

Nous apprenons avec plaisir que M. J. B. Brosseau est mieux sans être encore hors de danger.

M. le Dr Lamarche, de Montréal, a été appelé samedi soir en consultation à son chevet.

Chef Ranger

M. B. J. Bergeron, marchand de cette ville, a été réélu chef-ranger de la société indépendante des Forestiers de St-Hyacinthe. Cette marque d'estime et de confiance lui fait beaucoup d'honneur. Nos félicitations.

Quelle saison avons-nous ?

C'est la question que tout le monde est tenté de se poser depuis quelques jours. Nous annonçons le retour de l'hiver samedi et nous avons eu hier une journée de printemps.

Tout le bagage d'observations météorologiques des anciens se trouve plus ou moins brouillé par le temps qui court.

Changement à l'horaire

Nous conseillons, à nos lecteurs qui se proposent de voyager par la ligne des Comtés-Unis, de consulter au préalable le nouvel horaire de ce service, afin de s'assurer s'il n'y a pas de changement dans les heures de départ, des trains qu'ils désirent prendre. L'horaire que nous publions dans une autre colonne entre en vigueur le 29 courant.

Personnel

L'honorable P. B. de LaBrière, Surintendant de l'Instruction Publique, depuis quelques jours à St-Hyacinthe, est retournée hier soir à Québec.

—M. P. V. Giroux, auditeur du chemin de fer des Comtés-Unis, a laissé St-Hyacinthe hier, pour aller passer les fêtes du nouvel an dans sa famille à Québec.

Température

Avec la température que nous avons ces jours-ci, nous nous demandons pourquoi M. Connell n'organise pas une excursion sur la rivière Yamaska à bord de son yacht "L'Aligle". — Ce serait si charmant qu'une après-midi sous bois au parc "Union" ou une course vers St-Césaire ou St-Pie. Nous pourrions peut-être encore demander au club "Le National" de venir rencontrer les joueurs du "Granite" sur le terrain de la baseball. Ce serait du nouveau pour les premiers jours de Janvier 1896.

Election

L'élection des officiers de la société indépendante des Forestiers de St-Hyacinthe a eu lieu la semaine dernière.

En voici le résultat : G. Daigneault D. H. C. ; B. J. Bergeron, Chef-Ranger ; P. A. Boucher, V. C. R. ; A. Denis, ex-chef ; H. A. Beaugrand, S. arch. ; H. Lamoureux Sec. Fin. ; E. Lamarche Trésorier ; J. G. Trahan orat. ; F. Fournier 1er G. F. ; Geo. St-Germain, 2e G. F. ; J. Grégoire, 1ère Sent. ; N. Labranche 2e Sent. ; P. F. Despars et E. H. Richer, Syndics ; A. Denis et J. St-Germain com. des finances.

Fête musicale

Nous avons le plaisir d'annoncer, que le 9 janvier prochain, un groupe de nos meilleurs amateurs donnera en la salle de l'Hôtel-de-Ville, une soirée musicale qui promet d'être l'événement remarquable, du genre, de la saison.

Plusieurs artistes de Montréal ont promis leur concours à cette jolie fête et s'y feront entendre dans des morceaux choisis, que nous révélerons le programme qui doit paraître sous peu, et sera une véritable surprise.

Dès aujourd'hui nous pouvons annoncer, qu'on y exécutera la brillante et gracieuse opérette de Wekerlin "La laitière de Trianon."

On parle aussi d'une désopilante comédie de LaBiche dont nous n'avons pu connaître le titre, mais comme LaBiche est synonyme de folle gaité, les amateurs du bon franc rire gaulois y trouveront leur compte.

Nous souhaitons cordialement bon succès, à nos amis les amateurs de notre ville.

Le banquet des pauvres

Jeudi à 2 h. après-midi, aura lieu, en la salle de l'Hôtel-de-Ville, le banquet du nouvel an offert aux enfants pauvres et servi par des jeunes demoiselles et jeunes gens de notre ville. L'orchestre du Cercle Montcalm fournira la musique.

Cette œuvre, fondée il y a quelques années déjà par Madame Désilets, est continuée, cette année, par un groupe de charitables jeunes filles, de Saint-Hyacinthe, sous la présidence de Mlle Joséphine Buckley.

Nous craignons manquer à notre devoir, si nous annonçons cette fête intime, sans y ajouter un mot d'éloge à l'adresse de la fondatrice de l'œuvre et de ceux qui y coopèrent aujourd'hui.

C'est une touchante et généreuse idée, que celle de faire participer les malheureux délaissés de la fortune, aux joies et aux douceurs du renouvellement de l'année. Certes, ce serait se faire une fausse opinion de la charité, que de croire qu'offrir des banquets aux pauvres est le *ne plus ultra* de la bienfaisance, mais donner aux infortunés un jour par an, ce superflu qu'ils convoitent dans leurs jeunes imaginations, rassasier ces jeunes estomacs des friandises qu'ils dévorent des yeux à la vitrine des confiseurs est une attention qui ne peut germer que dans un cœur d'une exquise délicatesse, à laquelle ne peuvent se consacrer que des âmes d'une tendresse digne de toute admiration.

EN VILLE

Sont descendus à l'hôtel Ottawa les 29 et 30 décembre :

A. Emery, C. E. Gagnon, J. Bolduc, C. Sornendant, Montréal ; A. E. Messier, St-Paul, Minnesota ; A. W. Woodard, Sutton ; G. Rouch, St-Paul ; Alp. St-Laurent, St-Simon ; J. E. Phaneuf, A. Houle, C. Lapointe, St-Hugues.

NOUVELLES DU CANADA

MORT D'IVRESSE

Un charretier de Montréal qui depuis trois semaines ne désolait pas, a été trouvé mort samedi dans son lit à son domicile rue Saint-Hubert.

LE CAS DE SHORTIS

Le gouvernement n'a pas encore pris de décision dans le cas de Valentin Shortis, le meurtrier de Valleyfield, en faveur duquel on fait d'héroïques efforts dans le but d'obtenir une commutation de peine.

ELECTION DANS JACQUES-CARTIER

Hier, lundi, 30 Décembre, a eu lieu, dans Jacques-Cartier, l'élection d'un député en remplacement de l'Hon. Juge Girouard. Au moment de mettre sous presse, le résultat du scrutin ne nous est pas encore parvenu.

ANNIVERSAIRE DU PREMIER-MINISTRE

Vendredi, 27 courant était le 72e anniversaire de la naissance de Sir Mackenzie Bowell, Premier-Ministre de la Péninsule. Peu d'hommes sont aussi vertes et solides que M. Bowell à son âge et sans sa barbe et ses cheveux blancs, on ne croirait jamais qu'il a 72 ans.

LES ÉLECTIONS AU MANITOBA

Les nouvelles qui nous arrivent de la Province des prairies annoncent que l'opposition n'éprouve aucune difficulté à trouver de bons candidats. La lutte sera chaude et on n'a pas perdu l'espoir de battre Greenway, en tous cas, si le Premier est maintenu au pouvoir, il aura en face de lui une forte minorité décidée à combattre vigoureusement.

CONVENTION DE SOCIÉTÉ LAITIÈRE

Le *Dairymen's association of Western Ontario* tiendra sa dix-neuvième convention annuelle les 7, 8 et 9 janvier prochain, dans le *Grand Opera House* de Woodstock. Les travaux, du congrès de la société d'industrie laitière de l'ouest d'Ontario, seront couronnés par un banquet offert aux directeurs de l'association par la Chambre de commerce de Woodstock Ont.

MYSTÉRIEUSE TROUVAILLE

Le cocher Madore de Montréal, qui a été tiré du canal à l'état de cadavre a été victime d'un assassinat, ainsi que l'a prouvé le procès-verbal d'autopsie. Le mort portait à la tête plusieurs blessures, entre autres une entaille à la lèvre et une fracture très étendue du crâne provenant de coups. Les poumons contenaient une grande quantité d'eau, ce qui prouve que le malheureux a été jeté vivant à l'eau.

INONDATION À SAINT-RAYMOND

Le village de Saint Raymond a été inondé par une crue subite de la rivière Sainte-Anne. Les pluies des derniers jours avaient grossi la rivière et désagrégié les glaces, qui, en s'accumulant, formèrent un barrage et occasionnèrent l'inondation. Les quais Cloutier, Savary et Bourassa ont été enlevés par les eaux. Sur le quai Bourassa s'élevait un hangar contenant 30 à 40 cordes de bois qui ont été entraînés par le courant. M. Bourassa a eu beaucoup de peine à sauver son bétail qui était dans l'eau jusqu'au ventre. Le 29, l'eau avait considérablement baissé.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'ANNIVERSAIRE DE M. GLADSTONE

Le 22 courant M. Gladstone a célébré le 86e anniversaire de sa naissance. A cette occasion, comme les années précédentes, l'extraordinaire vieillard, a été l'objet d'innombrables manifestations de sympathie et d'admiration.

LA SITUATION

Les journaux américains et anglais sont devenus absolument pacifiques. Les bruits de guerre ont cessé et à part deux ou trois forcenés, qui accusent les autres de poltronnerie, tout le monde est rentré dans le calme, comme si jamais il n'eût été question de se prendre aux cheveux.

LA RÉBELLION À CUBA

Les insurgés cubains ont remporté une grande victoire sur les troupes du Général Martinez Campos, qui n'ont échappé à une déroute complète, qu'en battant en retraite en arrière de Colon, sous la protection de l'artillerie. Le général en chef espagnol et plusieurs officiers supérieurs sont blessés.

LE CONGRÈS AMÉRICAIN

Après avoir jeté tout son feu guerrier le Congrès américain se met à discuter les projets de réforme financière recommandés par le Président Cleveland.

Parlant de l'augmentation du tarif le Secrétaire Carlisle déclare qu'il ne conçoit pas comment des hommes politiques puissent s'imaginer encore, que le déficit du budget des États-Unis est dû au manque de revenus et qu'une augmentation du tarif puisse y porter remède.

PERTE D'UN CROISIER

Le croiseur "Kwang Ping", l'un des navires chinois capturés par les japonais, pendant la dernière guerre, à Wei-Hai-Wei, le 12 février, a fait naufrage au large des îles Pescadore le 21 décembre. La plupart des officiers qui avaient la direction du navire au moment de la catastrophe et soixante hommes d'équipage ont disparu.

Le "Kwang-Ping" était un cuirassé d'escadre de onze cent tonnes, armé de sept canons.

DÉRAILLEMENT DE TRAIN

Le train de la ligne "Delaware, Lackawanna & Western Railway", connu sous le nom de Buffalo vestibule express a déraillé entre Little Falls et Patterson, près du pont sur la rivière Passaic sur un remblai élevé de plus de 40 pieds. La locomotive et le train, bondé de voyageurs, ont roulé à côté des rails sur une distance de plus de 700 verges menaçant à chaque instant de dégringoler du haut en bas du talus. Personne n'a été blessé.

EN ARMÉNIE

L'anarchie règne en souveraine en Arménie et les massacres continuent, tandis que les puissances européennes assistent les bras croisés à toutes ces horreurs. La presse, en Allemagne, Russie et Autriche, qui prétend que les révoltes en Arménie, sont l'œuvre d'agents provocateurs anglais, s'efforcent pour fournir à l'Angleterre un prétexte d'intervention et d'annexion de l'Asie Mineure, se moquent des arméniens malheureux et dit qu'ils sont punis par où ils ont péché : la confiance en l'intervention britannique.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Une dépêche de Massouah annonce que les Abyssins ont commencé aujourd'hui un mouvement en avant, mais que leur objectif n'est pas connu. On évalue leur nombre à soixante mille hommes, en comprenant les troupes du roi Ménélik.

Le général Baratieri qui se prépare à défendre Adigrat, dispose de dix mille hommes.

Le bruit court que les Derviches s'avancent sur l'Athara, dans la Nubie, à environ cent cinquante milles au nord-ouest de la frontière du Tigré.

NOUVELLES DE TERRE-NEUVE

L'Hon. A. W. Harvey et Sir Robert Thorburn, autrefois directeurs de la défunte Banque de l'Union ont donné leur démission de Conseiller Législatif à cause du procès qu'ils auront à subir bientôt.

Le procès de la "Commercial Bank" contre l'Hon. James Pitts a été plaqué devant la Cour Suprême. Le jugement a été suspendu. La banque réclame \$500,000 de M. Pitts, qui, selon toute apparence, gagnera son procès.

La situation s'améliore beaucoup dans l'île et une nouvelle ère de prospérité semble ouverte pour la vieille colonie.

UNE ATROCITÉ

Près de Lebanon au Kentucky habitait le ménage West. La femme West trompait son mari. Le 7 courant Dever, l'amant de la femme adultère tua J. T. West, le mari, d'un coup de feu. Traduit devant les tribunaux Dever fut relâché comme ayant agi en légitime défense. Les citoyens de Lebanon n'ont pas trouvé cette solution de leur goût et ont décidé de faire justice à leur façon. Soixante quinze individus se présentèrent donc dimanche au domicile du ménage West et sommaient Dever, qui s'y trouvait, en compagnie de sa fille et de la femme West, de sortir. Dever n'ayant pas obtempéré à l'ordre de la bande, celle-ci mit le feu à la maison. Dever chassé par la chaleur

prit la fuite mais fut abattu à coups de revolver. La femme West a péri dans les flammes. La petite fille de Dever a été sauvée mais est devenue folle de terreur.

TOUJOURS DES MASSACRES EN TURQUIE

Une colonne, composée de quelques centaines d'arméniens, hommes et femmes, retournait il y a quelques semaines à Harpoot, d'Andana, où ils avaient travaillé, ayant avec eux une somme de \$1250 produit du travail commun. Le bruit courait, que la caravane avait été sacrée, mais la nouvelle était révoquée en doute jusqu'à, il y a quelques jours, quand un malheureux, échappé au fer des assassins, est arrivé à Adana et y a raconté comment lui et ses compagnons avaient été attaqués et massacrés, par des brigands armés, sur la lisière de la plaine de Marrash. L'arménien dépositaire du trésor avait été mis à la torture et tué. Ceux des arméniens qui étaient échappés à cette première agression ont été égorgés par une autre bande près de Malitia.

Les arméniens en défendant Zeitoun ont perdu 2,500 hommes et l'armée turque compte 250 hommes tués.

Aux dernières nouvelles la ville est toujours au pouvoir des arméniens.

UNE PANIQUE AU THÉÂTRE

Vendredi 27 courant, la "United Orient Opera and Dramatic Company" devait donner à Baltimore une représentation de la pièce "Alexander." La salle de spectacle était bondée de monde et on évaluait à plus de 2500 le nombre des spectateurs, quand l'orchestre attaqua l'ouverture. Une forte odeur de gaz avait été sentie dans la deuxième galerie, un des employés du théâtre cherchait la fuite au moyen d'une torche. Arrivé à l'endroit défectueux des conduits, le feu de la torche produisit une légère explosion qui arracha à quel spectateur nerveux les cris de : "Au feu ! Au feu !" Un autre étourdi courut au compteur de gaz et plongea la salle dans l'obscurité en éteignant toutes les lumières exceptées celles de la rampe qui ne dépendaient pas de cet appareil. La salle entière prise de frayeur se leva comme une par un ressort et une cohue épouvantable, une indescriptible mêlée d'hommes, de femmes et d'enfants cherchant à se sauver, criant hurlant, se débattant, s'en suivit, malgré les appels des acteurs qui tâchaient, en vain, de faire comprendre à la foule excitée qu'il n'y avait aucun danger. Le gaz ayant été rallumé la police put mettre un peu d'ordre dans cette masse humaine grouillant, piétinant sans merci les malheureux tombés qui criaient, se lamentaient, hurlaient affolés et torturés.

Quand la salle eut enfin été évacuée on trouva 23 corps de jeunes hommes, jeunes femmes et enfants privés de vie et horriblement défigurés par les talons des chaussures sous lesquels ils étaient morts. Dix personnes grièvement blessées, dont deux ne survivrèrent probablement pas à leurs blessures, ont ensuite été retirées de dessous les banquettes brisées.

Le "Cyclorama Universel", journal d'illustrations, 24 pages de gravures, paraissant tous les mardis de chaque semaine. Abonnement : \$2.50 par an, 5 centimes le numéro.

UNE TRISTE SCÈNE

Une triste scène s'est passée, le 21 courant, à Fall River. Alexis Pelletier, jeune garçonnet qui a plusieurs frères aînés à son actif, avait eu, au commencement de la soirée, une petite querelle avec son père, vieillard de 62 ans. Il était sorti ensuite et avait bu jusque vers 10 heures. En entra-t chez lui, il éveilla sa petite sœur et voulut se faire donner un traité d'arithmétique qu'elle avait. Elle lui répondit qu'elle ne savait pas où il était. Il se fâcha et brisa une chaise sur le poêle. Le père, qui était couché, se leva et voulut imposer silence à son fils. Le garçon le renversa sur un sofa et le frappa à coups de couteau au visage et à la poitrine. Puis il se sauva dehors. On appela de l'aide, et le Dr Lanois fut mandé. Il pansa les plaies que le vieillard avait à la tête et à la joue. On ne s'aperçut pas tout de suite qu'il avait aussi une blessure à la poitrine. Le fils dénaturé a été arrêté plus tard et a comparu en cour de district. Grâce à l'intervention du père, qui a essayé d'atténuer les faits, il s'en est tiré avec un an de prison seulement.

Magasin du Bazar

CHANCE EXTRAORDINAIRE. Pendant deux mois, à dater de ce jour, nous vendrons toutes nos marchandises à des prix plus bas que ceux du gros et à prix fixe ; M. Eusèbe Morin, importateur, ayant décidé d'abandonner le commerce en gros pour soigner davantage le détail. Parmi nos marchandises, nous offrons, comme spécialement recommandables, les gants de chevreau (kid) Alexandre, les soies noires et de couleur, les imitations de veau marin (sea) mouton et autres que rien n'égale en richesse. Ayant acheté ces marchandises directement dans les manufactures en grandes quantités et argent comptant, nous sommes en mesure de faire aujourd'hui cette offre avantageuse au public.

EUSÈBE MORIN. HENRI SCOTTE.

CENTENAIRE PEU BANAL

A cette question : " Des époux ont-ils jamais célébré le centième anniversaire de leur mariage ? " les *Tu Bits* répondent :

" L'année dernière, Jean Szathmari et sa femme, dans la ville de Zsombolyi, en Hongrie, ont célébré le centième anniversaire de leur mariage. Ce couple vénérable était alors âgé, le mari de 120 ans, et la femme de 115, et depuis nombre d'années ils touchent une pension pour récompenser leur grand âge et leur fidélité mutuelle. "

" Voilà, dit le *Figaro*, qui paraît extraordinaire. Cependant, il paraît que le fait a été contrôlé. Le mariage aurait été célébré en 1794. "

— Ouverture d'un lot considérable d'étoffes à robes de toute sorte à des prix tout à fait exceptionnels, chez TRAHAN & MCNULTY. 73

ÉTUDES

Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires

Sommaire de la livraison du 14 Déc.

I—Nouvelle législation des sépultures, par le P. H. Prélôt.

II—Fénelon, d'après quelques critiques contemporains, par le P. L. Bouté.

III—De la Mitigation des peines [troisième article], par le P. J. Bur-nichon.

IV—La Guerre sino-japonaise.—Le conflit, les armées et les marines, par le P. E. Prampain.

V—Bulletin philosophique.—Articles de revues françaises pendant l'année 1895, par le P. L. Roure.

VI—Mélanges et critiques.—Un document contemporain sur Jeanne d'Arc. La chronique Morosini, par le P. J. B. J. Ayroles.—La conversion d'Augustin Thierry et la presse. Lettre de S. Em. le Cardinal Perrault. Témoignages de famille, par le P. H. Chérot.—La " Sav yarde ", par le P. J. de Joannis.

VII—Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. Hte Martin.

VIII—Table de Tome LXVI. Paris : Rue Monsieur 15.

Marché de St-Hyacinthe

Samedi, 28 Déc. 1895.

LÉGUMES

Pois, le minot.....	\$0 80 @ 0 90
Oignons, ".....	60 90
Fèves, ".....	1 50 2 00
Oignons, la tresse.....	10 20
Choux.....	5 8
Fèves, la terrinée.....	08 10
Patates, le minot.....	36 40

FARINE

Farine en quarts.....	\$6 50 @ 7 00
" en poche, 100 lb.....	2 25 3 25
" de blé d'inde.....	1 60 1 75
" de gruau.....	3 00 3 25
Sarrasin.....	1 75 2 00

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, la couple.....	\$1 50 @ 2 50
Oies, ".....	1 20 1 40
Canards, " jeune.....	60 70
Poules, ".....	40 50
Poulets, ".....	40 60
Pigeon, ".....	18 20
Perdrix, ".....	50 60

VIANDES

Bœuf, la lb.....	\$0 04 @ 0 08
" 100 lb.....	4 00 5 00
Porc frais, la lb.....	08 10
Lard salé.....	10 12 00
Porc frais, 100 lb.....	5 50 6 00
Mouton, juv., le quartier.....	60 75

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, la lb.....	\$0 23 @ 0 25
" salé ".....	20 22
Œufs frais, la douzaine.....	20 25
Laine.....	25 30
" filée, la lb.....	65 75
Savon ".....	06 07

GRAINS

Blé, le minot.....	\$1 25 @ 1 50
Pois, ".....	80 90
Blé d'inde ".....	70 80
Avoine, ".....	28 30
Sarrasin, ".....	60 70
Orge, ".....	55 60
Goudrioles.....	50 60
Graine de mil.....	2 50 2 60

DIVERS

Miel coulé, la lb.....	\$0 10 @ 0 12
" en gâteaux, la lb.....	12 15
Sucre d'érable, nouv., la lb.....	08 10
Graisserie, la lb.....	12 15
Tabac en feuille, la lb.....	10 15
Paille, le 100 bottes.....	2 00 2 50
Foin, ".....	7 00 7 50
Peau de bœuf, la lb.....	4 5
Sirop d'érable, le gallon.....	90 1 00
Peau de mouton, jeune.....	35 40

CHS. DUCHESNE,

Clerc du marché.

Un assortiment complet

Le magasin de M. J. Renière, successeur de L. A. Choquette, renferme le plus bel assortiment de tapisseries, rideaux, *poils* et de tous les articles qui servent à orner et à décorer les appartements. Les goûts les plus difficiles trouveront satisfaction dans ce grand choix d'objets.

M. J. Renière invite à visiter son magasin, quand même on n'aurait pas d'achats à y faire. On se convaincra de la beauté, de la qualité et du bon marché de tous les objets exposés.

Rendez-vous au No. 135 rue Cascades à St-Hyacinthe.

Les ordres envoyés par la poste seront exécutés avec le plus grand soin.

J. RENIÈRE.

DONNÉS GRATUITEMENT

UNE BOÎTE DE THE.
UN BARIL DE FARINE.
UN BARIL DE BISCUITS (Boston).

Allez acheter vos EPICERIES, VINS et LIQUEURS à l'épicerie Goddu, et vous recevrez un billet pour chaque montant d'une piastre, vous donnant droit à autant de canehos sur ces trois articles.

Le tirage aura lieu le soir du 31 décembre 1895.

Marchandises de première qualité et à des prix défiant toute compétition, chez

GODDU FRÈRES,

74 Rue Cascades.

AVIS

Le soussigné, Flavien Giard, de Saint-Hugues, informe les commerçants, hommes d'affaires et le public en général, qu'il n'est pas responsable des dettes contractées par ses jeunes fils et refusera de les payer à l'avenir.

Saint-Hugues, le 23 Décembre 1895.

FLAVIEN GIARD.

AU COMMERCE

Le *Courrier de*

Seule ligne directe pour la France
CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.
Les vapeurs de cette compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partent tous les Samedis de New-York pour le Havre de la jetée No 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.
Les Billets seront vendus à St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.
Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à
M. A. CONNELL,
40 Rue Girouard, St-Hyacinthe.

Chemin de Fer des Comtés-Unis
20 DÉCEMBRE 1895.
DE SOREL A IBERVILLE

STATIONS	EXPRESS		PASSENGER	
	No 1	No 3	No 4	No 5
A. M.	P. M.	P. M.	P. M.	P. M.
Sorel	6.30	2.00	3.00	
St-Robert	6.45	2.25	3.25	
St-Aimé	6.53	2.40	3.33	
St-Louis	7.00	3.00	3.42	
St-Jude	7.12	3.22	3.58	
St-Barnabé	7.21	3.35	4.09	
St-Hyacinthe	7.35	3.57	4.22	
ST-HYACINTHE	7.40	4.00	4.25	
	8.40	4.45	5.00	
*Chen. Ste-Madeleine		4.55		
*Argenteuil		5.01		
St-Damase	8.58	5.06	5.22	
*Caroline		5.18		
Rougemont	9.12	5.31	5.40	
St-Angel	9.19	5.54	5.54	
St-Gregoire	9.30	6.15	6.09	
Iberville	9.40	6.25	6.15	
Iberville—C. V. RR.	9.45	6.35	6.30	

STATIONS	EXPRESS		PASSENGER	
	No 2	No 4	No 6	No 8
A. M.	P. M.	P. M.	P. M.	P. M.
Iberville—C. V. RR.	7.00		6.50	
Iberville	7.05	5.30	6.55	
St-Gregoire	7.15	5.37	7.02	
St-Angel	7.33	5.54	7.15	
Rougemont	7.42	6.00	7.23	
*Caroline	8.00			
St-Damase	8.10	6.12	7.40	
*Argenteuil	8.15			
*Chen. Ste-Madeleine	8.20			
ST-HYACINTHE	8.30	6.30	7.50	
	8.30	6.40	8.15	
St-Hyacinthe	9.33	6.43	8.18	
St-Barnabé	9.50	6.54	8.28	
St-Jude	10.03	7.03	8.36	
St-Louis	10.25	7.18	8.50	
St-Aimé	10.45	7.27	8.58	
St-Robert	11.05	7.38	9.08	
Sorel	11.30	8.00	9.30	

* Les trains n'arrêtent à ces stations que sur un signal ou pour décharger des passagers.
* Les Trains Nos 2 et 3 ne marchent pas les Samedis.
* Les Trains Nos 5 et 6 marchent les Samedis seulement.

A. ASSELIN, J. W. DAWSKY, Gerant gér. l.

GRAND-TRONC
Heures des trains à partir du 9 août 1895.
DE MONTREAL A L'EST

DÉPART DE	Exp. de Jour		Exp. de Nuit		Passager
	Mé	Mé	Mé	Mé	
A. M.	P. M.	P. M.	P. M.	P. M.	
Montréal	7.50	8.15	10.10	5.15	4.00
St-Lambert	8.20	8.35	10.40	5.35	4.20
Bellevue	8.35	8.50	11.00	6.01	4.55
St-Hilaire	8.50	9.10	11.20	6.05	4.58
St-Madeleine	10.02			6.17	5.12
St-Hyacinthe	9.12	10.32	11.59	6.35	5.32
St-Rosalie					
Britannia Mills	11.05				6.47
St-Labre	11.15	12.24			6.54
Upton	9.32	11.30	12.31		7.01
Aston	9.45	11.56	12.40		6.16
Durham	10.08	12.45	1.21		6.45
Richmond	10.40	4.00	2.15		7.20
Sherbrooke	11.20	5.30	3.25		8.05
Compton	11.48	6.30	3.58		8.32
Coaticook	12.04	7.05	4.20		8.50
Upton	11.04	2.50	3.41		12.03
Arthabaska	11.16	4.05	3.50		12.40
Saint-Julien	12.35	5.25	4.57		1.23
Québec, Arr.	2.05	8.00	6.00		12.55

DÉPART DE	Exp.		Passager		Local
	Mé	Exp.	Passager	Passager	
A. M.	P. M.	P. M.	P. M.	P. M.	
Québec	7.55	11.55	1.15		
Saint-Julien	9.57	1.87	4.02		
Arthabaska	11.02	2.30	5.52		
Upton	11.30	2.31	7.30		01
Coaticook	10.47	2.27	7.00		
Compton	11.07	2.42	7.17		
Sherbrooke	11.40	3.05	7.45		
Richmond	12.10	1.50	4.00	8.45	
Durham	12.45	2.23	4.28	9.13	
Acton	1.28	3.02	4.48	9.45	
Upton	1.50	3.25	5.04	10.01	
St-Labre	2.10			10.08	
Britannia Mills	2.35	4.03	5.32	10.32	7.25
St-Hyacinthe	3.00			10.50	7.40
St-Madeleine	3.16	4.47	6.05	11.05	7.53
Saint-Hilaire	3.20	4.50	6.07	11.08	7.57
Bellevue	4.00	5.40	6.30	11.45	8.35
St-Lambert	4.30	6.00	6.50	12.05	8.55
Montréal, Arr.					

Chemin de fer Drummond
Trains allant à l'Est. STATIONS Trains allant à l'Ouest.

Pass. No. 1	G. T. gare Bonaventure.	Pass. No. 2
P. M.		P. M.
4.00 Exp.	Montréal	Ar. 12.05
5.45	St-Hyacinthe	9.16 a.m.
5.50	St-Rosalie	9.08
6.10	St-Eugène	8.47
6.22	St-Hélène	8.35
6.37	St-Eugène	8.21
6.43	Duncan	8.18
6.58	St-Germain	8.04
7.13	Drummondville	7.49
7.28	St-Cyrille	7.34
7.37	Carmel	7.25
7.52	Mitchell	7.08
8.13	St-Leonard	6.53
8.34	St-Monique	6.30
8.55 Arr.	Nicolet	Dép 6.10
P. M.		A. M.

Les trains circulent tous les jours, les dimanches exceptés.

WM MITCHELL, Gerant-General.

CADEAU AUX LECTRICES
—DU—
Courrier de Saint-Hyacinthe.
BON pour un Numéro du Journal de Modes "LA SAISON", le seul au monde donnant 100 Gravures inédites de Modes et de Travaux de Mains par Numéro.

Détacher ce coupon et l'envoyer avec son adresse, à l'Administrateur de La Saison, 26 rue de Lille, Paris.

Huile Polynice
(Rhumatisme, Inflammation de Poumons, Dyspepsie, etc., etc.)
CUÉRISON L'Huile Polynice.
—PAR—
Voir les certificats publiés.
ALEXANDRE
SPECIALISTE DE PARIS
1694 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

APRÈS LA GRIPPE
Les médecins recommandent le VIN DE QUININE DE CAMPBELL, comme un tonique agréable et efficace. C'est le remède par excellence pour la débilité, suite de la grippe, etc.
Préparé seulement par K. CAMPBELL & CIE, MONTREAL.

Vitalité rendue aux Hommes
Lorsque la virilité manque aux jeunes gens ou aux vieillards, elle peut être promptement restaurée d'une manière permanente. Ceux qui souffrent de
VARICOCELE, DE DÉBILITÉ NERVEUSE, D'AFFAIBLISSEMENTS NOCTURNES, ET D'AUTRES MALADIES
qui minent la constitution, devraient s'adresser pour me consulter. J'ai fait une étude sérieuse pendant plusieurs années de la faiblesse chez les hommes. J'en ai souffert moi-même, et j'ai fait des recherches sur le sujet. J'ai découvert un remède simple, mais qui donne toujours les meilleurs résultats, et je suis aujourd'hui d'un physique naturel et fort grâce à ce remède.
Je veux que tout le monde, jeunes et vieux, le connaisse. Je m'intéresse personnellement à ces cas-là et personne ne doit hésiter à m'écrire, car toute correspondance à ce sujet sera strictement confidentielle. J'enverrai la recette de mon remède gratuitement. Ne remettez pas à plus tard, maiscrivez-moi de suite. Vous bénirez le jour où vous l'avez fait. Adressez en mettant un timbre sous enveloppe.

THOMAS SLATER, BOITE 1474
Consignataire du funéraire célèbre Kalamazoo, Mich.
Hill-Adell.

CURE YOURSELF!
Use Big 44 for Gonorrhea, Gleet, Spontaneous Discharges, Whites, non-venereal discharges, or any inflammation of the mucous membrane. Not astringent. Sold by Druggists. Circular sent on request.

Les Rév. PP. Trappistes
OKA, QUE.

Établissement religieux et agricole—Hôtelier pour retraités, pensionnaires et visiteurs—Ferme modèle—Ecole d'Agriculture et d'Horticulture—Étalons, bêtes à cornes et cochons de race—Fruitier du Saut—Mauricie—Chénier—Séchage de fruits et de légumes—Vignoble—Vin de Messe et Vin de table—Arbres fruitiers et d'ornement de toutes sortes en pépinière.
On demande quelques agents responsables.
S'adresser au
Rév. P. Pépiniériste,
OKA, QUE.

PATENTS
TRADE MARKS
COPYRIGHTS.
CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific looks sent free.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. Send a year. Sample copies sent free. Building Edition monthly, \$2.00 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

La Banque de Saint-Hyacinthe.
AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bar au de la Banque, le 17 et le 18 février prochain, ces deux jours inclusivement.
L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, lundi le 17 Février prochain, à 1 heure P. M.
Par ordre du conseil de Direction,
E. R. BLANCHARD, Caissier.
St-Hyacinthe, 27 Décembre 1895. 128-um

AVIS
L'ASSEMBLÉE ANNUELLE des actionnaires de la compagnie pour l'éclairage au gaz de St-Hyacinthe, aura lieu le 2e Mercredi de Janvier 1896, au bureau d'affaires de la dite Compagnie, No 14 rue St-Denis, pour l'élection du Bureau de Direction et pour traiter des affaires en général de la Compagnie.
Par ordre du Gerant,
LOUIS BROUSSEAU,
Secrétaire et Gerant de la dite Compagnie
122-um

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St-Hyacinthe.
No 554.
DAME ROSALIE GARNY, épouse commune en biens, diuement autorisée, de Joseph Dauray, commerçant du Village de Marie-Ville, district de St-Hyacinthe, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit époux.
St-Hyacinthe, 22 Novembre 1895.
J. S. POULIN, Avocat de la Demanderesse.
116-1m

CANADA,
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe.
PHILOMÈNE BRIEN, épouse commune en biens, dûment autorisée, de Delphis Bienvenu boucher et cultivateur de la Paroisse de l'Ange-Gardiin, district de St-Hyacinthe, a, ce jour, institué une action en séparation de biens.
St-Hyacinthe, 22 Novembre 1895.
J. S. POULIN, Avocat de la Demanderesse.
116-1m

"LE COURRIER DE ST-HYACINTHE" est imprimé et publié par LOUIS LUSIER, avocat, LOUIS-AIMÉ GENDRON, avocat, et MONTAIGNE DE LA BRÈRE, étudiant en droit, tous trois domiciliés en la cité et district de St-Hyacinthe, lesquels en sont les seuls éditeurs et propriétaires. Ce journal est imprimé et publié en la cité de St-Hyacinthe, rue Cascadé No 23.

FEUILLETON
Le Roman d'une Femme
PREMIÈRE PARTIE
(SUITE)

Des hommes s'offrirent à tenter quelque chose. Quoi? Nul ne le savait, mais on reprenait confiance. On se disait qu'il fallait lutter jusqu'au dernier moment, parce que c'est à la fois la volonté de Dieu et la dignité de l'homme qui le commandent.
Alors Sermain le rassembla. Il avait été officier et on sentait en lui l'habitude des résolutions promptes. Il fit porter des cordes. Parmi les gens présents, il choisit les plus solides et, comme l'on fait pour les ascensions des montagnes, il fit attacher tous ces hommes les uns aux autres, de dix en dix mètres. Lui-même se mit résolument au bout de ce chapelet vivant.
Ils s'élancèrent sur l'étroite chaussée natale.
Quelques douaniers les flanquaient, pour aider à leur entreprise, les soutenir en cas de défaillance. Qu'allaient-ils tenter? Ils n'en savaient rien. Les circonstances fourniraient l'occasion; ils obtiendraient peut-être le succès.
Dès les premiers pas, la tourmente les enveloppa. Sermain mit trois minutes pour franchir vingt pas. Au vingt et unième une rafale l'étourdit, un paquet de mer le jeta brutalement sur les roches gissantes. Il se releva meurtri, endolori, et gagna de quelques pas encore. Le cordon humain le suivit avec le même entêtement sublime.

Soudain le promontoire trembla sous l'attaque de l'Océan. On eût dit qu'il s'arrachait à la terre pour s'engloutir dans les flots. De tous les côtés à la fois, le flot monta à l'assaut. Des lames de fond le balayèrent, faisant crier son amoncellement de blocs comme l'étreinte du python fait craquer les os de la victime. Un remous spumescant s'engouffra dans le Saut-du-Moine, et un immense lincoeur blanc flotta, haut de six ou huit mètres, au-dessus de l'horrible fissure.
Et, dans cette minute éternelle, on eut le temps de voir un spectacle effrayant.

La barque, emportée par la rage du flot, traversa, comme un bolide énorme, l'étroit espace qui la séparait des hauts-fonds mortels. Elle vint, avec la vitesse d'une pierre lancée par une fronde, s'écraser sur le cap rocheux où en quelques secondes, la mer émettait sa membrane et ses agress. Un silence de tombe régna pendant quelques secondes, comme si l'Océan, satisfait d'avoir dévoré sa proie, s'accordait un répit de bête fauve repue.
—Inutile d'aller plus avant, monsieur Sermain, cria le brigadier de douanes qui avait accompagné la vaillante troupe, c'est bien fini pour cette fois, allez!

La situation, en effet, était pleine de périls. Le rocher était le centre des efforts de l'ouragan et il n'était que trop certain qu'aucun des malheureux qui montaient la barque n'avait pu prendre pied sur cet amas de blocs arrondis et polis par l'usure séculaire des lames. En supposant qu'ils eussent conservé la présence d'esprit nécessaire pour s'accrocher avec leurs mains aux arêtes vives, aux rares cassures du granit, il fallait encore supposer un véritable miracle pour admettre que l'eau ne les eût pas ressaisi, à la manière dont le chat ressaisit la souris qui cherche à s'enfuir. Déjà, dans de précédentes tempêtes, on avait retrouvé des cadavres, soit dans la faille centrale, soit sur les pointes les plus élevées. Ils étaient affreusement mutilés pour la plupart, les membres rompus, le crâne et le face en lambeaux, par suite des chocs successifs sur la pierre.

Il aurait fallu que la vague, prise de respect, souleva elle-même le corps et le déposât sur la plate-forme rocheuse avec assez de douceur et de précautions pour ne point le briser. Or la mer passe pour n'avoir point d'aussi délicates attentions à l'égard des nuyés. Tout débris qui la gêne est rejeté par elle sur les rivages avec une violence impitoyable. C'est affaire aux hommes qui maudissent et aux femmes qui pleurent de recueillir et d'ensevelir les morts.
Et cependant, ce jour-là, la mer ne fut point impitoyable.
Sermain, qui ne battait en retraite qu'à regret, jeta brusquement un cri: —Un homme! Un homme! Là, là, sur la bouche du gouffre, au Saut-du-Moine!

Les compagnons s'empressèrent autour de lui.
Il disait vrai. Sur l'arête du trou plein de vertiges et d'écume, un pauvre corps se balançait, tantôt roulé, tantôt soulevé par les battements furieux de la vague, menacé à chaque instant d'une chute verticale dans la faille. Dans les glauques ténèbres, on ne distinguait que vaguement ses formes.
—Il faut l'arracher de là! s'écria le jeune homme.
—Vous n'y pensez pas, monsieur

Sermain? —répliquèrent les autres. On ne peut pas arriver là. On ne ferait que se faire emporter avec le pauvre mort.
—Pour le sûr qu'il est mort, à c't'heure! dit un autre en se signant.
Mais Sermain ne les écoutait pas. Trempe d'eau de mer, saignant des mains et du visage qu'il avait écorchés dans sa chute, il interrogea fiévreusement du regard les abords de la fissure.
Pour la seconde fois, un cri lui monta aux lèvres.
—On peut le sauver! —dit-il, —comme si sa prunelle avait distingué un mouvement, un reste d'énergie vitale dans cette loque humaine ballotée par les remous du vortex.
Alors, sans ajouter une parole, s'élança en avant. Une lame, venue de front, le renversa sur le dos. Il se releva, chancelant ensanglanté, mais ce ne fut que pour se triner sur les genoux et les mains. Roulé de nouveau par la vague, il atteignit enfin le bord de la faille. Un jet, monstrueux l'enveloppa, mais il eut le temps de saisir la dépouille ballotée dans ses bras raidis. La mer s'acharna sur ces deux êtres ainsi enlacés et les traîna, pantelants, dans une indicible fureur de voir sa proie lui échapper.
Par bonheur, la corde résista et les camarades tirèrent bon. Ils haletèrent doucement. Le câble ramena deux corps, celui de Sermain et celui d'un enfant, le petit Alain Braz. Tous deux étaient évanouis.

—Ma Doué! —s'écria l'un des plus rudes pêcheurs qui étaient venus là à tous risques, c'est un fier homme tout de même, monsieur Sermain! C'est la première fois qu'on retire un vivant du Saut-du-Moine.
Henry se ranima promptement. Il était couvert de contusions et d'ecchymoses, par bonheur sans gravité. Quand il se retrouva sur la plage, de vant Pauline Dérilly qu'il le considérait avec des yeux agrandis par l'admiration, il sourit, tandis qu'elle lui serrait la main avec effusion et que les femmes de pêcheurs s'agenouillaient pour baiser ses vêtements ruisselants.
—Bernard, —dit-il, s'adressant au domestique qui accompagnait la jeune fille, —pouvez-vous porter cet enfant jusque chez moi?
—Non, —répondit Pauline. —Le manoir est plus près, et nous pourrions mieux le soigner.

Le groupe se dirigea à travers champs, sous le fouet de l'ouragan, suivi des gens de la côte qui ne cessaient de répéter entre eux les louanges des deux jeunes gens.
Une femme parlait plus haut que les autres: —N'y a pas à dire, la demoiselle de Saint-Dennal est une véritable sainte, toute Parisienne qu'elle est.
—Pour sûr! ajouta une autre. C'est une bénédiction que sa venue dans le pays. C'est grand dommage qu'elle n'y soit pas venue plus tôt. Le pauvre petit que monsieur Henry vient de tirer de l'eau n'y serait pas allé à son âge, et il aurait, des fois, peut-être encore sa mère.
Ainsi escortés par leurs naifs admirateurs, Henry Sermain et Pauline Dérilly réintégrèrent le bourg de Tréguennec où tout le monde était sur les portes. Après avoir reçu les compliments enthousiastes de la population, ils se dirigèrent, l'un vers le manoir de Rozzavren, l'autre vers ce lui de Saint-Dennal, leurs demeures respectives, d'ailleurs limitrophes.
Au moment de se séparer, Pauline dit à Henry d'une voix émue: —En dehors du témoignage de votre conscience, monsieur, la reconnaissance de ces braves gens doit vous être déjà une récompense. Y puis-je ajouter l'humble expression de l'admiration de vos amis?

Il répondit avec une politesse pleine de réserve: —L'admiration serait excessive, mademoiselle. Leur estime me suffit, s'ils y veulent joindre leur sympathie.
La Parisienne jeta un gracieux "au revoir" et suivit Bernard chargé de son précieux fardeau.
Des sept barques sorties, pas une ne rentra. Trois d'entre elles se perdirent sur les Glénans; deux autres, prises par une lame de fond, furent broyées sur le rocher de la Truie. Une se perdit au large. Des quarante-huit marins qui avaient quitté la côte de Penmarc'h, un seul fut sauvé, le petit Lân Braz, qu'Henry Sermain était allé chercher, au péril de sa vie, dans le Saut-du-Moine en ébullition.
Au bout d'un mois, la statistique officielle donna le chiffre approximatif des pertes subies pendant cette tourmente des 13, 14 et 15 octobre. Elles s'élevaient, pour toute la côte de France, de Roscoff au Socca, à cent trente cinq barques, goélettes, côtes pontées ou lougres, sombres ou échoués; à quatre cent vingt-deux pêcheurs disparus.

La période de deuil fut longue entre Loc Tudy et Plogoff. Les veuves et les orphelins pleurèrent, et toutes les messes furent dites en noir. Le 2 novembre, bien des groupes s'agenouillèrent en sanglotant sur des fosses nouvellement creusées dans la terre humide des cimetières.

BUREAU DES POSTES
SAINT-HYACINTHE, 2 DÉCEMBRE 1895.
SERVICE DES POSTES.

MALLES PAR COURRIERS	
DESTINATION	
Sainte-Rosalie	
Clairveaux	
Saint-Simon	
Cavignac	
Lanoëville	
Saint-Hugues	
Saint-Marcel	
Laprébation	
Saint-Damase	
Saint-Dominique	
La Carrière	
Saint-Thomas d'Aquin	

Ces malles sont fermées à 9.45 heures a. m., après la distribution de la malle du matin arrivant de Montréal à 9.12 heures a. m.

Malle fermée Mercredi et Samedi à la même heure que les précédentes.

VOIES FERRÉES	Malles fermées		Malles Livrab.		VOIES
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	
Saint-Barnabé		5.30		4.30	U. C. R.
Saint-Jude					do
Saint-Louis de Bonsecours					do
Saint-Aimé					do
St-David					do
Yamaska					do
Sorel					do
Montréal	10.00	5.00	10.00	6.00	G. T. R.
Toronto	10.00	10.00	7.30		do
Montréal, Toronto et l'Ouest	10.00	5.00	10.00		do
Richmond et Island Pond		5.00	11.00		do
Nicolet		5.00	11.00		D. C. R.
Québec		10.00	7.30		G. T. R.
Les Etats de l'Est	10.00	5.00	7.30	6.00	do

Les matières enregistrées pour les Etats-Unis sont expédiées sur Montréal. Les matières enregistrées doivent être déposées au moins 15 minutes avant l'heure annoncée pour la fermeture d'une malle.

LEVÉE DES BOITES DES RUES—9 heures a. m. et 4 heures p. m.
Levée des boîtes du Bureau de Poste, 15 minutes avant la fermeture de chaque malle.

BUREAU DES MANDATS Les mandats sont émis et payés entre 9 heures a. m. et 4 heures p. m. Dimanches et Fêtes fermés.

BANQUE D'ÉPARGNE—9 hrs a. m. à